

# Nanterre-Rueil : des études à 7 M€ pour prolonger le T1



**Gennevilliers.** Aujourd'hui, le T1 a pour terminus Asnières Gennevilliers - Les Courtilles, mais en 2023 il desservira le Petit Colombes et assurera la correspondance avec le T2. (LP/T.C.)

Le tramway T1 doit être prolongé à l'ouest jusqu'aux Quatre routes en 2018 et jusqu'à Gabriel Péri, à Colombes en 2023, mais il ne s'arrêtera pas là. Le Syndicat des transports en Île-de-France (Stif) et le conseil départemental se penchent désormais sur l'extension de la ligne jusqu'à Rueil-Malmaison, au niveau de la Jonchère.

Le Stif a lancé [un appel d'offres pour réaliser les études préliminaires de ce projet](#). Leur coût se chiffre à 7 M€, pris en charge à 52 % par le Département et à 48 % par la Région. Les réponses sont attendues avant le 20 août. Ces études serviront à élaborer le dossier qui sera présenté devant le conseil du Stif. Son adoption par ce dernier en octobre 2015 ou début 2016 débouchera sur la phase de concertation avec le public et les élus six mois plus tard. « Après, ça dépend aussi des prochaines [élections régionales](#) », précise Isabelle Debré, vice-présidente du conseil départemental chargée des transports.

Ce prolongement devra aussi surmonter plusieurs difficultés techniques. « Il y a des points durs à régler comme la traversée de la place de la Boule à Nanterre, le passage du pont de Rouen où la localisation du site de maintenance et de remise », souligne Isabelle Debré. La mairie de Nanterre reconnaît que faire passer le tramway place de la Boule, au milieu de la circulation [automobile](#) dense représente un défi. Le pont de Rouen fait partie des axes sur lesquels la mairie [insiste depuis des années](#) pour que son passage soit élargi afin de faciliter la circulation automobile locale.

Il y aura aussi à régler la question de la correspondance avec la future ligne 15 du métro qui doit traverser le département. Ce tronçon de 8 km assurera aussi la connexion avec le T2, le RER A, le transilien L. Mais il faudra être patient, car la finalisation n'est prévue qu'à l'horizon 2030. « C'est une échelle de temps qui peut paraître assez longue, reconnaît la mairie de Nanterre. Mais c'est aujourd'hui que tout se réfléchit »